

LE DÉLATEUR



Un journal de l'Association
générale étudiante du Cégep
du Vieux Montréal

Face à la pression l'administration recule: Pas de hausse des frais cette année

Le 25 novembre dernier, des centaines d'étudiantEs du Cégep du Vieux Montréal se sont regroupés devant le bâtiment lors d'une grève pour manifester leur opposition au dépôt d'une proposition de hausse des frais afférents au conseil d'administration. Peu après la tenue de l'assemblée générale spéciale de grève, le Conseil d'Administration avait été reporté au 24 février 2010, tentant ainsi d'essouffler l'organisation du mouvement. Éclaboussée par tant de mobilisation et par la détermination des étudiantEs présent-e-s au piquet de grève dès le matin, l'administration a finalement et officiellement retiré sa proposition, trois jours avant la rentrée d'hiver. On peut donc dire que la grève a amené gain de cause... pour un certain laps de temps.

Le système d'éducation subit depuis de trop nombreuses années un sous-financement chronique, rendant ainsi déficitaires le réseau collégial - de plus de 300 millions de dollars - et le réseau universitaire - de plus de 600 millions. Selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, «Déjà en 2002, le financement des universités par l'État était de 71% comparativement à 87% en 1988». Par conséquent, une baisse de la qualité de l'enseignement n'est pas surprenante!

La vision néolibérale de la gestion des institutions scolaire tente de nous faire accepter l'éducation comme un service d'utilisateurs-payeurs en diminuant la contribution de la population dans ses services publics, favorisant de ce fait l'apport des individus dans les systèmes privés pour combler le manque. Couper ainsi dans les services publics est un choix politique qui va à l'encontre de l'idée à la base de la création des CÉGEP : l'accessibilité de l'éducation par la gratuité scolaire. En effet, plus les prix sont élevés, moins l'éducation est accessible. À l'université, l'instauration de frais de scolarités cumulatifs de 50\$ par session amèneront les étudiantEs à payer 500\$ de plus par session en 2012, alors qu'en 2007, la raison première de décrochage au niveau post-secondaire était déjà le manque de ressources financières.

Malgré que l'administration ait renoncé à sa décision d'augmentation de frais, ce n'est pas le temps de se démobiliser. En effet, l'administration nous a bien fait comprendre que la trêve ne durerait qu'un an. De plus, en renonçant simplement à une hausse de frais sans demander d'avantage d'argent de la part de l'État, l'administration ne règle aucunement le problème et met à mal la qualité de notre éducation. Il faut aussi tenir compte que l'administration impose plusieurs frais de service indirects (casiers, photocopies, matériel pédagogique, centre sportif...) dont le gel n'est pas garanti. Demandons à l'administration d'affronter son patron, le gouvernement, et dénonçons le sous-financement en éducation! L'une des revendications de la grève a été satisfaite, mais la bataille n'est pas encore gagnée.

Agissons dès maintenant!

Carrément dans le rouge

En l'an 2000 débutait un programme de bourses fédérales visant à réduire l'endettement étudiant. Le 5 janvier dernier, la loi sur les Bourses du Millénaire prenait fin pour laisser le champ libre au nouveau Programme Canadien de Bourses aux Étudiants (PCBE). Si le premier était exclusivement constitué de bourses, le deuxième octroie des prêts également. Les 340 millions de dollars injectés directement en aide financière, dont 118 millions environ à des QuébécoisEs à la suite d'une entente ressortie de la grève de 2005, ont subitement disparu pour faire place à un programme qui contribue à hausser l'endettement étudiant.

Aucun des deux palliers de gouvernement ne s'est prononcé quant aux sommes qui seraient versées, ni à ce qui adviendrait de l'entente spécifique au Québec. On peut supposer que dorénavant, les étudiantEs devront se partager les miettes.

Alors que la précarité demeure la raison première d'abandon des études et que l'endettement étudiant atteint des sommets vertigineux, 47% des étudiantEs canadienNEs et québécoisEs n'ont droit à aucune aide financière du gouvernement pendant leurs études. 15% reçoivent des prêts uniquement, 25% un mélange de bourses et de prêts et 13% seulement des bourses. Rappelons que la FCBEM avait rendu possible une diminution de 25% de l'endettement étudiant, et que l'entente concernant le droit de retrait pour la province de Québec avait réduit de 70% le plafond de prêts. Nous revendiquons le rapatriement des sommes dues et un engagement formel de la part du gouvernement Charest qui spécifierait l'allocation des sommes investies à la diminution de l'endettement étudiant.

ACHETER DES LIVRES NEUFS: UN GESTE FATAL !

**ACHÉTEZ VOS
LIVRES USAGÉS**

**NE FAITE PAS
COMME MOI**

Local 3.85
Ouvert de 9h à 17h



C'est encore à vous de payer: la hausse des tarifs nous guette

«Le prix des services publics doit refléter le véritable coût assumé par le gouvernement.»

Monique Jérôme-Forget, ex-Ministre des Finances sous Jean-Charest

Les annonces concernant les hausses de tarifs généralisées faites à la suite du Congrès du Parti libéral du Québec de septembre dernier n'ont rien de hasardeux. Depuis leur prise de pouvoir en 2003, Jean Charest et ses sbires étaient prêts à foutre en l'air les acquis de la société québécoise et le semblant de solidarité sociale qui peinait à subsister. Pendant six ans, ils ont placé leurs pions, distribué les cartes. Par un jeu rhétorique habile et une série de rapports biaisés publiés par les think tank de droite, ils ont manipulé l'opinion publique avec des arguments fallacieux. Réingénierie, déréglementation, privatisations, baisses d'impôts... Tant de mesures invitant à une conclusion désastreuse. En 2007, Michelle Courchesne, Ministre de l'Éducation, part le bal avec un dégel des frais de scolarité qui chassera par année de 6 000 à 13 000 étudiantEs de plus des bancs d'école. Dès 2008, le rapport Montmarquette, lui, recommandait une hausse des

Gouvernance

Quand même l'administration est contre!

Malgré une critique quasi unanime de l'ensemble des acteurs et actrices de l'éducation, la ministre Courchesne persiste encore et toujours à vouloir imposer sa vision marchande de l'éducation en promouvant les projets de lois sur la gouvernance. Même notre administration, habituellement muette et servile devant le gouvernement, y montre une certaine opposition.

Mais en quoi consistent donc ces projets présentés par des idéologues néolibéraux comme étant la solution aux nombreux déboires du système d'éducation postsecondaire ?

C'est simple: avec les lois sur la gouvernance, la communauté interne du cégep perdra ses droits décisionnels sur la gestion de leur institution au détriment de spécialistes de la «business»! Dans les faits, les projets modifient la composition des Conseil d'Administration en donnant une majorité de voix et de pouvoirs aux membres qui ne proviennent pas des cégeps ou des universités.

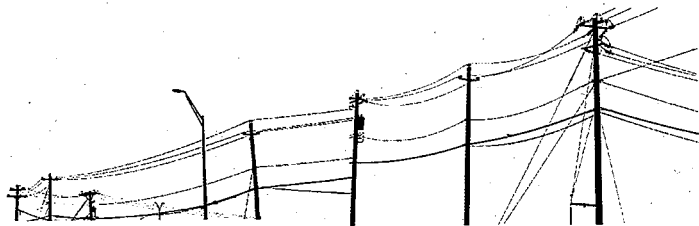
C'est aussi une nouvelle façon d'arrimer l'éducation post-secondaire au marché. En effet, les projets de lois sur la gouvernance modifient la mission des cégeps en axant la formation donnée sur l'offre, la demande et les caprices des entreprises, en fonction de leurs besoins de production - et non plus sur une formation polyvalente et flexible.

Le problème, c'est qu'une l'école n'est pas une entreprise. Le principe de rentabilité n'est pas applicable et une gestion managériale est inadéquate et

tarifs généralisée afin de financer les services publics. Les hausses à prévoir signifient qu'une partie de la population déjà prise à la gorge par le système n'aura pas accès à des services essentiels tels que l'énergie, le transport en commun, l'éducation. Déjà, la facture d'électricité a augmenté de 20% depuis 2004 alors que les profits d'Hydro-Québec ont doublé entre 2004 et 2009, passant de 2 à 4 milliards \$.

Rappelez-vous le billet de métro à 0.85 \$, il n'y même pas cinq ans. Ce service essentiel, utile à la tranche la plus pauvre de la population et à ceux et celles qui ont un minimum de conscience environnementale, a imposé une facture 29 % plus salée entre 2000 et 2006, et ça continue.

De sombres perspectives sont entrevues : le parti au pouvoir a entériné il y a quelques mois la recommandation faite trois ans plus tôt par la Fédération des Cégeps d'instaurer des frais de scolarité au Cégep, alors que la menace d'un autre dégel des frais universitaires plane encore pour 2012. Joignons-nous au mouvement de solidarité initié par la Coalition contre la privatisation et la tarification des services publics!



inacceptable! Que feront tout les gestionnaires des C.A. lorsqu'ils penseront que certains programmes ne sont pas rentables, ne correspondant pas aux besoins du marché?

L'éducation ne peut être une question de rentabilité, nous ne sommes pas le produit d'une industrie du savoir. Nous ne voulons pas que nos écoles soient gérées comme une chaîne de montage à diplômés. C'est pourquoi l'AGECVM proposera au conseil d'administration du 24 février que celui-ci se positionne contre les projets de lois sur la gouvernance et qu'ainsi, l'ensemble de la communauté du collège fasse front commun face au gouvernement!

